

Briser le silence pour que le tabou tombe, se soutenir sur le chemin de la réparation et protéger nos enfants. » Tel est l'objectif de ce blog mis en ligne par Anne Lucie en 2017.



« Change-t-on le monde sans passer à l'action ? Est-il important d'accomplir "sa part" ? » Ce sont les questions qu'Anne Lucie, victime d'abus sexuels dans son enfance, s'est posées. Et elle a décidé d'être *« celle qui dénonce pour que cela s'arrête »* et *« d'agir concrètement pour porter ma parole et la parole de celles et ceux qui ont dû passer en mode "protection", en oubliant, en enfouissant l'horreur, parce que c'était la seule façon de pouvoir rester vivant(e) »*.

Une majorité trop silencieuse

« Si c'est bien, comme le disent les statistiques, 15 à 20 % des enfants qui sont concernés par la pédophilie, il y a donc des millions de victimes. Il y a donc des millions de personnes qui ont dans leur entourage une personne victime d'inceste, de pédophilie, d'agression sexuelle. Des millions de personnes dont la majorité reste silencieuse, trop silencieuse... »

Inspirée par des actions telles que celle d'Andréa Bescond avec son spectacle *Les Chatouilles ou la danse de la colère* ou de Flavie Flament avec la publication de *La Consolation*, Anne Lucie s'est demandé *« comment font les personnes qui ne sont pas célèbres pour exprimer leur souffrance si elles n'écrivent pas de livre, ou ne créent pas une œuvre artistique, pour exorciser le mal qui trop souvent les ronge »*.

Aider à témoigner

Elle a donc décidé de créer le blog *La Génération qui parle* *« pour accueillir les mots (maux) de celles et ceux qui voudront partager leurs expériences dans le but d'encourager, de dépasser, de changer l'avenir. Car il y a les victimes déjà existantes et qui parfois ne s'autorisent pas à parler, mais il y a aussi toutes celles et tous ceux qui seront victimes dans le futur si on ne libère pas cette parole maintenant. Notre génération porte la responsabilité de pouvoir participer à un futur où il sera possible de prévenir davantage »*.

Avec un texte, un dessin, une chanson, un témoignage audio, une vidéo, il peut y avoir mille et une façons de témoigner, de façon anonyme ou pas.

Comment témoigner ?

En envoyant son témoignage sur lagenerationquiparle@gmail.com ou via le [formulaire de contact](#), ou encore par WeTransfer si le fichier est volumineux.

On trouve aussi sur le blog quelques références de films, de documentaires et d'ouvrages qui expliquent et analysent l'inceste, la pédophilie et le déni, ainsi que des références de sites et de blogs.

<https://lagenerationquiparle.com/>
<https://fr-fr.facebook.com/lagenerationquiparle/>